

Le tableau des effectifs fait ressortir une augmentation lente; il n'y a plus de cas d'alerte COVID, juste des cas médicaux "classiques".  
Hier, 23 rdv ont été assurés.

Un petit incident est à relever à Châteaudun: un usager est venu payer sans rendez-vous ce qui a suscité un certain émoi, puisque les paiements font AUSSI l'objet d'une prise de rendez-vous. Un incident de même nature a eu lieu à Chartres, avec une urgence de paiement. Un deuxième cahier dédié aux paiements sera mis à disposition.

De manière générale, toute venue d'un contribuable nécessite un rendez-vous. Le Directeur reconnaît volontiers que ce n'est pas simple. La vigile chartraine ne descend plus au bas des escaliers, et la semaine prochaine, un autre vigile la remplacera temporairement. Après quelques tâtonnements, on devrait pouvoir tout rentrer dans le bon protocole.

9 B stagiaires seront accueillis dans les services; 3 seront en téléT, 2 seront en ASA, 3 ne sont pas arrivés, ce qui devrait permettre de récupérer 8 PC portables.

A Dreux, les stagiaires seront présents. Les tuteurs sont équipés en masque et gel.

D'une manière générale, tout présentiel fait l'objet d'une attention particulière sur le rappel et le respect des règles sanitaires. Partout et chaque fois que c'est possible, les aménagements nécessaires sont effectués. Toutes les résidences ne facilitent pas l'accueil des stagiaires; il faut jongler, en fait.

Un accueil global aura lieu le 3 juin; les RH vont organiser la rencontre avec les OS.

Mais globalement, la problématique des collègues qui résident par exemple en région parisienne ne peut pas être réglée "comme ça".

Sur le mouvement local, comme cela a déjà été dit, les collègues n'ont pas beaucoup de temps pour "préparer" leur demande; d'ores et déjà, il faut commencer à rassembler les éventuelles pièces nécessaires pour les rapprochements si nécessaire.

Des bilatérales avec les OS seront organisées pour "discuter" de la situation des agents dont les syndicats auraient connaissance. La position des OS est connue sur ce sujet, nous n'y sommes pas favorables et c'est connu.

Tout doit être présenté globalement et en présence de tous, pour assurer l'égalité de traitement des agents.

La pratique des bilatérales n'a pas l'aval syndical, tout le monde préfère une "séance" globale qui sera mieux comprise par tous les collègues.

Le Directeur rappelle qu'un message a été envoyé aux CDS sur le sujet des ASA/Garde d'enfant/Collègues vulnérables, et tout cela est précisé.

Sur les justificatifs à fournir, il y a le cas aussi des centres de loisirs qui restent fermés; pour l'instant il n'y a pas de communication: on doit attendre.

Globalement sur la question de la gestion des absences, la DG et la FP n'ont pas avancé ni assoupli leur position d'un iota, en appliquant très strictement toutes les règles; tout comme la problématique des écoles qui vont être ouvertes début juin par exemple, et relayées par d'autres dans d'autres villes qui vont encore rajouter des contraintes: possibilité de scolarisation ou pas? Il n'est rien précisé non plus pour les prioritaires qui vont "prendre la place" d'autres enfants! Il existe bien pourtant dans ce cas-là une possibilité d'école, sans possibilité de scolariser!

Il faudra donc être souple et ne pas réclamer "immédiatement tout de suite" les attestations.

Le projet de note sur les primes est également sorti, il sera discuté avec les OS nationales avant déclinaison locale.

**Colonne de droite publique:** [En direct des sections](#)

**Public:** [COVID-19](#)



Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel \*

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)